



Dépannage automobile sur route départementale

Par **guitout**, le **12/09/2010** à **20:19**

Bonjour,

Mon véhicule a été loé et incendié dans le Var sur une route départementale. La gendarmerie l'a fait évacuer et le garagiste réclame 600 euros pour ce service y compris la mise à la casse. Ce montant me paraît exagéré sachant que le dépannage sur autoroute et voies express ne coûte que 113 euros TTC.

Que faire?

Merci et salutations. Veuillez répondre à guy.bauer@yahoo.fr

Guy Bauer